

ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA

Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal

rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques françaises

MEMBRE DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

43, boulevard de Magenta 75010 Paris - TEL : 01 53 38 99 99 - E MAIL : contact@mumiabujamal.com

www.mumiabujamal.com

In extremis, Mumia Abu-Jamal échappe à un nouveau déni de justice !

Dans le plus grand secret, la justice fédérale de Pennsylvanie a rendu une ordonnance le 13 août 2012 condamnant Mumia à la prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle. Cette décision, intervient huit mois après l'abandon de tout recours du procureur de Philadelphie contre l'annulation de la sentence de mort par la Cour Suprême des Etats-Unis. Ni Mumia, ni son actuelle équipe de défense n'en ont été informés ! Et pour cause : au-delà d'un délai de dix jours, aucune contestation n'aurait été juridiquement possible.

Sans la vigilance de Rachel Wolkenstein (juriste de l'ancienne équipe de défense de Mumia durant les années 80/90), Mumia serait définitivement privé de son droit de recours lui permettant de solliciter à tout moment une libération conditionnelle. C'est donc dans l'urgence, quelques heures seulement avant l'expiration du délai de dix jours, que la défense de Mumia a déposé une requête en contestation pour violation flagrante des règles de procédure pénale (non information des parties).

De mémoire judiciaire en Pennsylvanie, aucun condamné à mort dont la sentence a été commuée en prison à vie n'a vu ses droits autant bafoués.

C'est la même justice qui, après 30 ans de refus de faire toute la lumière sur cette affaire dont le traitement inéquitable est reconnu internationalement, poursuit son acharnement à vouloir maintenir Mumia Abu-Jamal en prison jusqu'à sa mort.

L'interpellation du gouvernement des Etats-Unis et de son ministre de la justice tout particulièrement doit s'intensifier pour mettre un terme à ce déni de justice et pour que Mumia soit libéré au plus vite (pétition sur www.mumiabujamal.com).

Paris, le 27 août 2012